



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Abus de l'emploi médical temporaire

Question écrite n° 33746

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les abus de l'emploi médical temporaire. Dans un rapport parlementaire de 2013, le ministre de la santé dénonçait déjà ce phénomène, expliquant qu'« une fois additionnés les indemnités spécifiques, frais d'hébergement, de transport et de bouche, les frais d'agence d'intérim... le coût global pour l'hôpital est triplé ». Malheureusement, la situation aujourd'hui n'a pas changé et les médecins hospitaliers continuent de dénoncer cette pratique. En décembre 2019, à l'occasion de la présentation du plan d'urgence pour l'hôpital, la précédente ministre des solidarités et de la santé Mme Agnès Buzyn a annoncé « des campagnes de contrôle dans les prochaines semaines auprès des médecins pratiquant l'intérim *via* des comptables publics, afin de mettre fin au mercenariat » de l'intérim médical. Elle souhaite connaître les avancées aujourd'hui de ces contrôles, et les propositions du Gouvernement pour améliorer ces pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33746

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7922

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)